

## ENVIRONNEMENT

## Un atlas de la biodiversité pour Retz-en-Valois

**RETZ-EN-VALOIS** Pour mieux connaître et protéger la faune et la flore du territoire, la communauté de communes va se doter d'un atlas de la biodiversité.

ANAIS GERBAUD

La démarche a été initiée il y a quelques années par le ministère de la Transition écologique (voir encadré). Les municipalités ou intercommunalités peuvent se doter d'un atlas de la biodiversité communale (ABC). C'est ce que va entreprendre la communauté de communes Retz-en-Valois (CCRV), selon une décision prise lors du dernier conseil communautaire, fin septembre. Grâce à ce document, la collectivité connaîtra mieux la faune et la flore de son territoire (54 communes) et définira des actions pour mieux la protéger. Le projet a été adopté à l'unanimité par le conseil, avec 15 abstentions. Il devrait être terminé en août 2023. La collectivité a répondu à un appel à projets de l'Observatoire français de la biodiversité (OFB) en début d'année. 101 candidatures sur 250 ont été retenues. Le montant de l'opération est de 149 825 euros, dont 80% sont financés par l'OFB.

*"Il sera un véritable outil d'aide à la décision lors de prochaines révisions de documents d'urbanisme"*

**La CC Retz-en-Valois**

Les objectifs? « Il permettra d'améliorer les connaissances naturalistes du territoire mais aussi de définir des enjeux de biodiversité qu'il sera nécessaire de préserver par la mise en place d'un plan d'actions concret, explique le service communication de la CCRV. « Il sera un véritable outil d'aide à la décision lors de prochaines révisions de documents d'urbanisme et permettra de veiller à un aménagement et une gestion du territoire le plus en adéquation possible avec les enjeux de biodiversité. » Plusieurs étapes sont identifiées : rassembler et analyser les connaissances existantes, réaliser les inventaires, cartographier les enjeux de biodiversité, communiquer auprès du grand public, préparer les actions de préservation.

**PRÈS DE CHEZ NOUS, UNE COLLECTIVITÉ AU NORD DE COMPIÈGNE A SON ATLAS**

Tous les projets d'atlas, finis ou en cours, sont mis en ligne sur le site internet ABC nature\*. Parmi les ABC terminés près de chez nous, on peut citer celui de la communauté de communes des Deux



Parmi les fleurs que l'on trouve chez nous (ici en forêt de Retz), l'espèce Anémone sylvestre. Archives RW

vallées (CC2V), au nord de Compiègne. Pour cet exemple, sont répertoriées les espèces animales menacées sur le territoire concerné selon trois niveaux : vulnérable, en danger ou en danger critique. Parmi ces dernières figurent la grenouille des champs, le petit rhinolophe (une chauve-souris présente et protégée aussi en forêt de Retz) ou encore seize espèces de papillon. Le chat sauvage est classé en danger. Plus

ieurs recommandations sont formulées pour préserver la biodiversité : planter des haies, agir contre les dépôts de déchets sauvages, créer ou restaurer des mares, aménagements pour limiter la mortalité de la faune (notamment les amphibiens et écureuils) sur les routes... Cet atlas a été réalisé par l'association de protection de l'environnement Picardie nature. ■

\*Site internet : abc.naturefrance.fr

#### PLUS DE 2 000 COLLECTIVITÉS IMPLIQUÉES EN FRANCE

« À la suite d'une expérimentation réussie de certaines communes, de parcs naturels régionaux et à une proposition du secteur associatif, le ministère de l'Environnement a mis en place en 2010, un programme de développement des ABC », explique le ministère de l'Écologie sur son site internet. 2 189 collectivités sont concernées, et 644 atlas ont été réalisés selon le site ABC nature France. Le dispositif est piloté depuis 2017 par l'Observatoire français de la biodiversité (ex-Agence pour la biodiversité). Celui-ci lance un appel à projets chaque année.



MARDI  
22 FÉVRIER 2022

## SOISSONS ET SA RÉGION

### L'ACTUALITÉ EN FLASH

#### RETZ-EN-VALOIS

##### **Participez à la réalisation de l'Atlas de la biodiversité**

La Communauté de Communes Retz-en-Valois (CCRV) veut mettre en place un Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) d'ici 2 ans. L'ABC permet de connaître, de préserver et de valoriser son patrimoine naturel. Des réunions publiques seront organisées tout au long du projet afin d'informer la population. La première se déroulera le mardi 1<sup>er</sup> mars à 18 h 30, à la salle Bourdon à Villers-Cotterêts. Cette réunion sera l'occasion de présenter la démarche de l'ABC sur la CCRV, les différentes actions qui vont être menées dans ce cadre et d'inviter à la sensibilisation et à la mobilisation citoyenne en précisant comment contribuer à ce projet.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

## La CCRV fait appel aux habitants pour lancer son "atlas de la biodiversité"



*Recenser les différentes espèces animales et végétales afin de mieux préserver et valoriser le patrimoine naturel du territoire, c'est l'objectif de l'atlas de la biodiversité que la communauté de communes de Retz-en-Valois compte mettre en place, avec l'aide des habitants.*

L'an dernier, la communauté de communes Retz-en-Valois (CCRV) a souhaité répondre à un appel à projet lancé par l'Office français de la biodiversité. Pour mettre en place l'Atlas de la biodiversité communale (ABC). Il s'agit d'un inventaire des milieux et espèces présents sur un territoire donné, en l'occurrence celui des 54 communes qui constituent la CCRV.

L'atlas de la biodiversité communale est un outil d'information et d'aide à la décision pour les collectivités, qui facilite l'in-

tégration des enjeux de biodiversité dans les démarches d'aménagement et de gestion, en permettant à une commune ou une structure intercommunale de mieux connaître son patrimoine naturel afin de le protéger et le valoriser.

Il s'agit d'une démarche participative : les habitants du territoire sont ainsi invités à participer activement à la constitution de cet atlas.

«Tout au long de ce projet une attention particulière sera portée à la sensibilisation des citoyens afin qu'ils puissent

s'impliquer et devenir de véritables acteurs dans la réalisation de l'ABC. Les habitants du territoire vont ainsi pouvoir participer activement de plusieurs façons notamment à travers les enquêtes « un mois - une espèce » relayées sur le site de la CCRV et sa page Facebook », explique la CCRV dans son communiqué.

Des réunions publiques seront organisées tout au long du projet afin d'informer les habitants des résultats des différentes étapes de l'ABC. La première se déroulera le mardi

1er mars à 18h30, à la salle Bourdon à Villers-Cotterêts. Cette réunion sera l'occasion de présenter aux habitants la démarche de l'ABC sur la CCRV, les différentes actions qui vont être menées dans ce cadre et d'inviter à la sensibilisation et à la mobilisation citoyenne en précisant comment contribuer à ce projet.

V. D.G

Réunion mardi 1er mars à 18h30, à la salle Bourdon à Villers-Cotterêts. Renseignements complémentaires sur le site de la CCRV.



# Les habitants sollicités pour élaborer l'Atlas de la Biodiversité du territoire

La première réunion publique du 1<sup>er</sup> mars à Villers-Cotterêts a marqué le lancement de la réalisation d'un Atlas de la Biodiversité Communale, une nouvelle action en faveur du patrimoine naturel de Retz-en-Valois.

Retz-en-Valois est un territoire de 54 communes peuplé de 30 000 habitants, mais c'est aussi 534 km<sup>2</sup> de massifs boisés, de carrières, de pelouses calcicoles (en sol calcaire), de zones humides, de plaines agricoles : « Un patrimoine naturel riche, communique la communauté de communes Retz-en-Valois (CCRV), où ces divers habitats sont ici peuplés de tout un cortège de faune et de flore. » La collectivité veut en effet agir pour la préservation de la biodiversité. Elle a répondu dans ce sens à un appel lancé en 2021 par l'Office Français de la Biodiversité pour mettre en place un Atlas de la Biodiversité Communale (ABC). Cette candidature a été retenue par le comité de sélection national, et dans la foulée, les élus de la CCRV viennent d'acter le lancement de cet atlas sur 2 ans.

Mais en quoi la réalisation d'un Atlas de la Biodiversité Communale sera utile pour le territoire ? « C'est un outil d'information et d'aide à la décision pour les collectivités, qui facilite l'intégration des enjeux de biodiversité dans les démarches d'aménagement et de gestion, explique la CCRV. Ses objectifs sont multiples. Il permettra d'améliorer les connaissances naturalistes du territoire mais aussi de définir des enjeux de biodiversité qu'il sera nécessaire de préserver par la mise en place d'un plan d'actions concret. Il sera également un véritable outil d'aide à la décision lors de prochaines révisions de documents d'urbanisme et permettra de veiller à un aménagement et une gestion du territoire le plus en adéquation possible avec les enjeux de biodiversité. » En somme, l'ABC est une démarche qui permet à une commune ou une intercommunalité comme la CCRV de connaître, préserver et valoriser son patrimoine naturel.

## Les contributions de la population

L'ABC étant maintenant engagé, plusieurs étapes de diagnostic, d'inventaire et d'analyse fine de la faune, de la flore et des habitats vont être réalisées pour aboutir au plan d'action concret visant à préserver la biodiversité du territoire. La CCRV s'appuiera en l'occurrence sur l'expertise de plusieurs partenaires (Association Picardie Nature, Conservatoire Botanique National de Bailleul, Conservatoire d'espaces naturels Haut-de-France, Office National des Forêts, Fédération de Pêche de l'Aisne).

Mais pour élaborer un bon Atlas de la Biodiversité Communale au plus près du



Les enquêtes « un mois - une espèce » auxquelles les habitants sont invités à participer.

territoire, la participation et la coopération des habitants seront sollicitées tout au long du projet. La CCRV a ainsi défini plusieurs actions pour prendre part à sa conception :

- Saisir sur le site <http://www.clicnat.fr> les observations de la faune ou la flore faites dans leur jardin, ou au détour d'une balade.

- Accompagner les naturalistes qui vont dès le mois de mars prospecter le territoire pour réaliser des inventaires de la faune et de la flore. Les personnes intéressées à participer aux prospections sont invitées à communiquer leur intérêt par mail : [abc@retzvalois.fr](mailto:abc@retzvalois.fr).

- Participer aux enquêtes « un mois - une espèce », toutes les informations sont présentées sur le site : [www.picardie-nature.org/decouverture-nature-et-environnement/un-mois-une-espece](http://www.picardie-nature.org/decouverture-nature-et-environnement/un-mois-une-espece) et sur la page Facebook de la Communauté de Communes Retz-en-Valois.

- Proposer d'ouvrir son jardin, bois ou prairie à des naturalistes afin qu'ils puissent y recenser la faune et la flore sauvage présentes et ainsi contribuer à l'amélioration des connaissances. Les personnes intéressées peuvent également faire part de leur souhait par mail : [abc@retzvalois.fr](mailto:abc@retzvalois.fr)

- Participer aux réunions publiques qui seront tenues tout au long du projet afin d'informer les habitants des résultats

des différentes étapes de l'ABC, la première ayant eu lieu le 1<sup>er</sup> mars à la salle Bourdon de Villers-Cotterêts. Dans le même temps, afin d'impliquer tous les élus dans cette démarche, de les sensibiliser et les inviter à agir en faveur de la biodiversité sur leur commune, des conférences sur différentes thématiques liées à la biodiversité leur seront proposées. De plus, les écoles du territoire pourront bénéficier d'un atelier autour des oiseaux des jardins : « Cela permettra de sensibiliser les élèves sur les questions de la biodiversité, développer leur connaissance et leur faire prendre conscience qu'à leur échelle ils peuvent agir pour préserver la biodiversité, transmettre et partager à leur tour leur connaissance. »

- Participer aux animations nature qui sont proposées dans le cadre des sorties de l'office de tourisme et qui permettront de s'initier à la détermination de certaines espèces :

- Samedi 7 mai 2022 : Ornithologue d'un jour : « Glissez-vous dans la peau d'un petit ornithologue. Equipés de jumelles, épiez les oiseaux qui peuplent le Bois Bertrand. Apprenez à les reconnaître, à comprendre leur mode de vie et leurs adaptations. Lucile, vous sensibilisera au protocole de science participative « Les oiseaux de nos jardins » pour acquérir une autonomie dans la reconnaissance et le comptage des espèces. » À partir de 9 ans. RDV à Fontenoy de 10h à 11h30. Tarif plein : 4,5 € Tarif réduit : 3,5 €.

- Samedi 18 juin : Opération papillons : « Initiez-vous à la reconnaissance des papillons avec Lucile. Elle vous sensibilisera au protocole « Opération papillons ». Ce projet de science participative a pour but d'identifier et de comptabiliser les papillons virevoltants dans vos jardins ou rencontrés lors de vos promenades. » À partir de 6 ans. RDV à Fontenoy de 10h à 11h30 pour les deux animations nature. Tarif plein : 4,5 € Tarif réduit : 3,5 €.

Billetterie à l'Office de tourisme Retz-en-Valois ou sur [www.tourisme-villers-cotterets.fr](http://www.tourisme-villers-cotterets.fr) - Tous les renseignements sur le projet auprès de Lucile Vauvert : [abc@retzvalois.fr](mailto:abc@retzvalois.fr) - 03 23 96 61 35. Toutes les informations sur la page dédiée du site internet de la collectivité :

[www.cc-retz-en-valois.fr/atlas-de-la-biodiversite-communale/](http://www.cc-retz-en-valois.fr/atlas-de-la-biodiversite-communale/)



# Un inventaire de la faune et la flore recensé avec toute la population

La CCRV et ses partenaires sur les enjeux de la biodiversité ont fait le point sur les premiers recensements de la faune et de la flore du territoire à l'occasion de deux réunions publiques présentant l'Atlas de la Biodiversité Communale. Ils poursuivent la précieuse collecte de données et demandent à la population de continuer à s'associer aux recherches.

Le patrimoine naturel du territoire de Retz-en-Valois est riche. Ses 534 km<sup>2</sup> sont peuplés de toute une faune et une flore diversifiées dans ses différents habitats : massifs boisés, carrières, pelouses calcicoles, zones humides, plaines agricoles... Forte de ces constats, la communauté de communes Retz-en-Valois poursuit ses actions en faveur de la biodiversité. Elle a ainsi répondu en 2021 à un appel à projets lancé et financé par l'Office Français pour la Biodiversité (OFB) pour mettre en place un Atlas de la Biodiversité Communale (ABC). Sa candidature a été retenue, approuvée et c'est dans ce contexte que l'Atlas a été lancé sur 2 ans.

Plus précisément, l'Atlas de la Biodiversité Communale est une démarche qui permet à une collectivité de connaître, préserver et valoriser son patrimoine naturel : « Ses objectifs sont multiples, expose la CCRV. Il permettra d'améliorer les connaissances naturalistes du territoire mais aussi de définir des enjeux de biodiversité qu'il sera nécessaire de préserver par la mise en place d'un plan d'action concret. Il sera également un véritable outil d'aide à la décision lors de prochaines révisions de documents d'urbanisme et permettra de veiller à un aménagement et une gestion du territoire le plus en adéquation possible avec les enjeux de biodiversité. » En cela, plusieurs partenaires apportent leurs expertises à l'action : l'association Picardie Nature, le Conservatoire Botanique National de Bailleul, le Conservatoire d'espaces naturels Haut-de-France, l'Office National des Forêts, la Fédération de l'Aisne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique.

- Première étape sur le terrain :** réaliser un diagnostic des connaissances sur le territoire en analysant les données déjà centralisées dans les bases de données existantes.
- Deuxième étape :** compléter cette base de données en réalisant des inventaires faunes, flores et habitats dans des zones prospectées sur le territoire.
- Troisième étape :** élaborer la synthèse des données et une cartographie fine des résultats. Pour la CCRV : « Cela permettra ensuite de définir les enjeux de biodiversité sur le territoire et prévoir en conséquence un plan d'action visant à préserver cette biodiversité. »



La deuxième réunion d'information sur l'ABC s'est déroulée le 22 novembre à la salle Georges Bourdon de Villers-Cotterêts.

Dès le mois de mars, les naturalistes se sont lancés sur le territoire pour prospecter et réaliser des inventaires de la faune et de la flore. De plus, tout ce qui fait la force de cette action est la collaboration demandée aux citoyens tout au long du projet pour qu'ils puissent s'impliquer et être de véritables acteurs de la réalisation de l'ABC. Les habitants sont en effet sollicités pour partager leurs propres observations de la faune et de la flore faites dans leurs jardins ou au détour d'une balade. Ils sont aussi invités à participer aux enquêtes « un mois - une espèce » ou ils peuvent tout simplement ouvrir leurs jardins, bois et prairies aux naturalistes pour qu'ils puissent y recenser la faune et la flore sauvages présentes et ainsi contribuer à l'amélioration des connaissances. Dans le même temps, les écoles sont associées au processus : « Cela permet de sensibiliser les élèves sur les questions de la biodiversité, développer leur connaissance et leur faire prendre conscience qu'à leur échelle ils peuvent agir pour préserver la biodiversité, transmettre et partager à leur tour leur connaissance. »

Deux premières réunions publiques d'information ont été organisées. Le premier objectif était de présenter les premiers résultats des inventaires faunes, flores, habitats qui ont été réalisés sur le territoire depuis le printemps avec plusieurs espèces remarquables recensées. Pour exemple, 25 des 54 communes de la CCRV ont été prospectées pour répertorier la faune existante dans les bâtiments : 6 maternités de chauve-souris y ont été

découvertes, 36 colonies d'hirondelles de fenêtres ou encore une chouette Effraie dans un clocher. « La cohabitation avec la population n'est pas toujours simple, témoignent les naturalistes, c'est pourquoi les temps d'information et de sensibilisation sont importants. » D'autre part, un inventaire a également été réalisé dans les cours d'eau où l'écrevisse américaine a été signalée. Mais celle-ci étant invasive et nuisible à d'autres espèces, des actions devront donc être mises en place. Pour la flore et l'habitat, 45 des 54 communes ont été prospectées et ont confirmé la grande richesse du territoire avec la présence de quelques végétations remarquables, des découvertes inédites mais aussi des espèces en danger au même titre que certaines espèces animales menacées.

Mais l'inventaire n'est pas terminé. Et les naturalistes relancent la population pour faire remonter leurs observations. La participation s'adresse à tous les publics, même les enfants, en transmettant les informations, photos et questions sur le site <http://www.clicnat.fr> ou par mail à [abc@retzenvalois.fr](mailto:abc@retzenvalois.fr)

Le public est d'ores et déjà invité à recenser de janvier à mars les amphibiens et en particulier les routes et les zones où ils connaissent un fort taux de mortalité. La prochaine réunion publique de recensement des espèces aura maintenant lieu en juin 2023, juste avant la restitution du rapport final à la CCRV en juillet et la publication d'une brochure de restitution des résultats de l'Atlas de la Biodiversité Communale de Retz-en-Valois.



**LES ESPÈCES REMARQUABLES DE RETZ-EN-VALOIS**



**ENVIRONNEMENT**

**Retz-en-Valois abrite des animaux et des plantes inattendus**

**SOISSONNAIS** Les 54 communes autour de Villers-Cotterêts, Vic-sur-Aisne et la Ferté-Milon viennent de faire l'objet d'un inventaire de la faune et de la flore. Les premiers résultats confirment la richesse exceptionnelle de ce territoire.

**LES FAITS**

- **Fin 2021, la communauté** de communes de Retz-en-Valois (CCRV) a débuté un Atlas de la biodiversité communale (ABC).
- **Concernant la faune** (animaux et insectes), près de 200 nouvelles espèces ont été observées. Au total, 1 400 sont recensées au sein des 54 communes de la CCRV.
- **Au niveau de la flore**, 1 153 espèces de plantes à tige, feuilles et racines (dites « vasculaires ») sont présentes.
- **Une brochure destinée** au grand public présentant les résultats des observations est en préparation pour la fin de l'été.

JULIEN ASSALY

**E**t si le plus beau patrimoine local autour de Villers-Cotterêts et Vic-sur-Aisne se trouvait dans les petits cours d'eau, les zones marécageuses, les forêts encaissées ou des murs de blocs de grès ? C'est bien ce que démontrent les premiers résultats de l'Atlas de la biodiversité (ABC) lancé par la communauté de communes de Retz-en-Valois. Un inventaire sur la quasi-totalité des 54 communes a été réalisé par des spécialistes à partir de début 2022. Les naturalistes n'ont pas perdu leur temps. « C'est un territoire extrêmement riche », commente Augustin

Fontenelle, chargé de mission flore et végétation du conservatoire botanique de Bailleul. Ce dernier a travaillé sur les plantes « vasculaires » (à tiges, racines...) et deux de ses collègues interviennent sur les mousses et les lichens. « Il y a 2 300 espèces de plantes vasculaires présentes sur le territoire des Hauts-de-France. Mais de la moitié a été recensée sur les 54 communes de Retz-en-Valois. Sachant que toutes les espèces maritimes ne sont pas présentes, c'est une proportion assez exceptionnelle. » Parmi les découvertes intéressantes, on peut citer le polypode du calcaire, observé à Fleury, « une fougère qui est en danger critique d'extinction », commente Augustin Fontenelle.

**Parmi les découvertes, une chauve-souris quasi menacée en France**

Deux autres espèces à préserver peuvent être citées comme l'aconit du Portugal (observé dans le secteur de la vallée de l'Ourcq) ou l'actée en épi. « L'actée en épi est une espèce menacée très sensible. Nous l'avons trouvée dans une forêt en pente, exposée au nord sur la commune de Bessans-le-Long. Ces conditions créent un microclimat plus frais, favorable à son développement. » Au niveau des populations d'animaux et d'insectes, près de 200 espèces ont été ajoutées à celles déjà connues des naturalistes. « C'est dans

le groupe des insectes, où il existe le plus d'espèces, que nous en avons recensé le plus », observe Lucie Dutoit, chargée de mission scientifique de Picardie nature. Parmi les découvertes, on peut citer la Raineite verte, dont de nouvelles localisations ont été trouvées au nord du territoire, dans la vallée du Ru d'Hosier. Par ailleurs, les populations de chauve-souris forestières ont été observées, comme le discret murin de Bechstein, une espèce protégée et quasi menacée en France, qui apprécie les vieilles forêts de feuillus. Ensuite, on peut citer le grand macré, papillon qui recherche les prairies de fonds de vallées ou les haies fleuries. Une libellule vulnérable, l'agrion de Mercure, a été quant à elle observée dans un petit ruisseau près de la forêt de Retz. L'ensemble des découvertes va être rassemblé dans une brochure destinée au grand public. Les observations des spécialistes vont aussi servir aux élus locaux. « L'Atlas est un outil pour l'aménagement du territoire. Nous saurons quelles sont les zones à préserver de toute construction et nous allons chercher à valoriser ce patrimoine naturel », commente Jean-Frédéric Besson, vice-président chargé de l'aménagement du territoire de la CCRV. Les partenaires qui ont aussi collecté des données sur l'Atlas : les fédérations locales de pêche, l'Office national des forêts, le Conservatoire des espaces naturels des Hauts-de-France, l'association Forêt et Isobes de Retz.